

# le lyaud

*notre village*



N°33 • Juillet 2006

Bulletin Communal d'Information

## Le mot du Maire

*Le deuxième gros chantier du mandat vient de débiter avec la réhabilitation du bâtiment Mairie.*

*Après de longs mois de procédures administratives obligatoires, les travaux viennent de commencer.*

*Tout en conservant son aspect extérieur, c'est un magnifique bâtiment adapté, fonctionnel, préparé à l'avenir du village, qui sera livré et opérationnel dans le courant de l'année 2007. Vous découvrirez les plans à l'intérieur du bulletin municipal.*

*L'été est là, avec la chaleur, ses fêtes et son incivisme...*

### **La chaleur :**

*La canicule est de retour.*

*- Aussi, informons-nous de l'état de santé de notre entourage, de nos voisins, des personnes âgées et isolées, fragiles ou dépendantes.*

*- N'hésitons pas à signaler toute situation difficile aux services de mairie.*

### **Les fêtes :**

*Le 33<sup>e</sup> festival des Batteries-Fanfars de Haute-Savoie regroupant 500 musiciens, vient de remporter un franc succès. Grâce à la Musique Locale "L'Écho du Haut-Chablais", sous la présidence de Philippe BOËGEAT, qui a su mener de main de maître cette organisation en coordination avec la municipalité, les associations et la population ; nous avons démontré qu'unis, une manifestation de grande ampleur était réalisable, avec une réussite totale.*

*Un grand merci à tous pour votre implication !*

*Les rencontres musicales dans les quartiers après le concert d'ensembles des Batteries-Fanfars, ont été des moments forts de convivialité, outre le fait que les préparatifs à la réception ont été réalisés par les habitants, cela a permis de mieux se connaître, de discuter, de faire la fête, d'intégrer les nouveaux arrivants, de se retrouver et de mieux vivre ensemble.*

*Je suis fier de l'image associative du Lyaud et du rayonnement que cela donne à tous nos visiteurs, en valorisant notre village.*

### **L'incivilité :**

*Mieux vivre ensemble dans le respect de chacun : je déplore, de plus en plus, un manque de citoyenneté évident, principalement le comportement d'une minorité de jeunes, qui dégradent, cassent pour le plaisir, avec un comportement nocturne inacceptable sur la voie publique où alcool et produits toxiques se mélangent, à une heure tardive, sans parler du bruit des motos avec des dégradations dans la forêt.*

*Parents soyez responsables !*

*Vérifiez les fréquentations de vos enfants, leurs conduites, leurs réactions et l'heure de retour à la maison...*

*La qualité de vie de tous passe souvent par un petit effort de chacun, je compte sur vous pour le faire accepter.*

*Bonnes vacances d'été en famille dans le cadre agréable de notre village.*

*Votre Maire,  
Marie-Paule ROGUIER.*

# Compte-rendus du Conseil Municipal

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2006

En début de séance, Madame le Maire présente ses vœux à l'ensemble du Conseil Municipal pour la nouvelle année, et souhaite notamment à toutes et à tous une excellente santé. Au niveau communal, Madame le Maire rappelle que l'année 2005 a été marquée par les travaux de la rue du Sanjhon qui se sont très bien déroulés, et remercie les riverains pour leur coopération.

En 2006, un autre chantier important sera mis en œuvre : la réhabilitation de la mairie, qui nécessitera une implication importante des responsables communaux, et des modifications au niveau de l'organisation du secrétariat. Mais tout sera mis en œuvre pour que l'exécution de ce projet se déroule le mieux possible.

### PRIX DE L'EAU

Le Conseil Municipal décide de fixer le prix de l'eau à 1,03 euros HT le m<sup>3</sup>, pour les consommations enregistrées entre mars 2006 et février 2007 ; le montant de la location du compteur est maintenu à la somme de 12,19 euros.

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2006

*Excusés : FILLON Nadine - FILLON Stéphane*

### CONTENTIEUX BLONDEL

Madame le Maire rappelle le jugement du Tribunal Administratif de Grenoble qui annule l'arrêté du 17 mars 2001 portant opposition à la déclaration de travaux formée par Mme BLONDEL. Le Conseil Municipal décide d'interjeter appel au jugement rendu et autorise le maire à ester en justice au nom de la commune.

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FÉVRIER 2006

### CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LE S.M.D.E.A.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer les deux conventions à intervenir avec le Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement pour le financement de travaux supplémentaires de la rue du Sanjhon (mise en conformité du réseau chemin des Derrys), et pour les travaux de refoulement du réservoir du chef-lieu sur celui de Grésy.

Le S.M.D.E.A. finance ces travaux à hauteur de 40 %.

Concernant les travaux de refoulement, la partie restant à la charge de la commune sera payée pour moitié par la commune du Lyaud et pour moitié par la Communauté de Communes des Collines du Léman.

### TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

Madame le Maire informe le Conseil que la commission d'appel d'offres s'est réunie pour l'ouverture des plis ; les négociations sont en cours avec les entreprises.

Le Conseil Municipal confirme son accord pour la procédure de marché négocié.

### RECHERCHE D'EAU - SECTEUR DE TROSSY

Madame le Maire explique que l'eau est un enjeu d'ordre national et que la commune du Lyaud se doit d'assurer une distribution et une bonne qualité d'eau.

La ville de Thonon-les-Bains a effectué, courant 1999-2000, un forage de reconnaissance à Trossy sur un terrain appartenant à M. BEL Etienne.

Conscient de l'importance de la ressource en eau, M. Etienne BEL a souhaité mandater la commune pour transiger dans cette affaire avec Thonon-les-Bains.

Madame le Maire étant concernée familialement par ce projet, elle ne souhaite pas se charger de ce dossier afin d'assurer sa neutralité et le devoir de réserve que lui imposent ses fonctions. Elle informe le Conseil Municipal qu'elle a donné délégation de fonction à M. Joseph DÉAGE, adjoint, pour la politique de l'eau. M. DÉAGE travaillera en concertation avec Mme FAVRE-VICTOIRE Odile et M. MOUCHE Gérard, adjoints au maire.

Quittant la séance, Mme le Maire laisse la parole à M. DÉAGE qui explique que M. BEL Etienne a donné l'autorisation à Thonon pour effectuer un forage de reconnaissance sur son terrain ; puis ce forage a été abandonné pour une nouvelle recherche sur la commune d'Orcier, sur un terrain, vendu par M. BEL André à la ville de Thonon.

M. Etienne BEL et la commune du Lyaud souhaitent, dans le respect tant quantitatif que qualitatif de la consommation en eau de la commune, rechercher les termes d'un accord avec la ville de Thonon. Pour ce faire, M. Etienne BEL désire mandater la commune pour rechercher un accord avec Thonon quant à une exploitation future de la nappe aquifère, dans la mesure où celle-ci s'avérerait techniquement exploitable.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les termes du mandat, et autorise M. Joseph DÉAGE à signer ledit mandat.

### AMÉNAGEMENT DU PRESBYTÈRE D'ALLINGES

Mme le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire des travaux dans le presbytère d'Allinges pour aménager des bureaux et salles de réunions suite au regroupement de 13 villages en une seule paroisse "Notre-Dame des Hermones".

Elle précise que l'aménagement de l'appartement de M. le Curé et l'ensemble de l'entretien du bâtiment sont à la charge de la commune d'Allinges.

Le coût des travaux est de 26 635 euros HT, répartis au prorata du nombre d'habitants de chaque village.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de principe de cette participation financière de la commune.

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2006

*Excusé : MOUCHE Gérard*

### PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le programme local de l'habitat est un document qui définit, pour une durée au moins égale à 6 ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logement, notamment pour les publics les moins satisfaits par le marché. Un diagnostic ayant été réalisé par le Cabinet GEODES, dans le cadre de l'élaboration du SCOT, le conseil communautaire des Collines du Léman décide de mettre en œuvre l'élaboration d'un programme de l'habitat, et autorise le président à engager les démarches nécessaires auprès des personnes morales intéressées.

Consulté, le Conseil Municipal valide cette décision.

### RECLASSEMENT DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 234

La route départementale 234, d'une longueur de 245 m, traverse le chef-lieu de la commune du Lyaud et relie la route départementale 365 à la mairie. Cette route a pour fonction essentielle d'assurer la desserte locale. La loi n° 2004-1343 dispense d'enquête publique le classement ou le déclassement des routes départementales.

Le Conseil Municipal prononce le classement définitif de la route départementale 234, en l'état, dans le domaine public routier communal. Ce classement interviendra à compter du 2 mai 2006.

### COMPTES ADMINISTRATIFS 2005

#### BUDGET PRINCIPAL

Dépenses de fonctionnement	416 678,60 €
Recettes de fonctionnement	876 569,61 €
Dépenses d'investissement	566 382,39 €
Recettes d'investissement	195 049,97 €

#### BUDGET DE L'EAU

Dépenses d'exploitation	63 909,75 €
Recettes d'exploitation	206 585,39 €
Dépenses d'investissement	229 431,27 €
Recettes d'investissement	264 880,62 €

#### BUDGET "LES ARCADES"

Dépenses de fonctionnement	1 698,43 €
Recettes de fonctionnement	20 950,25 €
Dépenses d'investissement	3 955,33 €
Recettes d'investissement	4 152,83 €

### BUDGETS PRIMITIFS 2006

Le budget principal s'équilibre à la somme de 970 511,01 euros en section de fonctionnement et à la somme de 1 485 011,00 euros en section d'investissement.

Le budget de l'eau s'équilibre à la somme de 227 175,64 euros en section d'exploitation et à la somme de 254 449,35 euros en section d'investissement.

Le budget "Arcades" s'équilibre à la somme de 24 849,32 euros en section de fonctionnement et à la somme de 1 600,00 euros en section d'investissement.

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2006

*Excusés : FILLON Luce - ARRACHART Frédéric*

### DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GÉNÉRAL POUR DES TRAVAUX EN FORÊT

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le devis fourni par l'Office National des Forêts concernant des travaux de :

- regarnis en épicéas parcelle M ;
- dégagement des plantations résineuses PDRN sur 9 ha - Ermones.

Pour un montant de 47 300 euros HT.

Après avoir approuvé le devis présenté, le Conseil Municipal

décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour le financement de ces travaux, et charge le maire de faire le nécessaire.

### CARRIÈRES CHABLAISIENNES

Afin de permettre le financement de l'entretien des routes dégradées par le passage régulier des camions pour l'exploitation de la carrière, la Société "Les Carrières Chablaisiennes" accepte de verser une participation financière à la commune s'élevant, pour 2005, à 13 842 euros.

## ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 6 FÉVRIER 2006 CERNANT L'ADOPTION D'UN MANDAT ENTRE M. BEL ET LA COMMUNE DU LYAUD

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 6 février 2006 concernant l'adoption d'un mandat entre M. BEL Etienne et la commune du Lyaud.

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal des observations faites par Monsieur le Sous-Préfet qui précise que ladite délibération et le mandat annexé sont entachés d'illégalité.

En conséquence, le Conseil Municipal décide d'annuler ladite délibération, ainsi que le mandat annexé.

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2006

*Excusé : ARRACHART Frédéric*

### QUALITÉ DES EAUX

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2005 concernant la qualité des eaux. Ce rapport est consultable en mairie.

### TILLEUL DE TROSSY

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Tilleul de Trossy doit faire l'objet d'un élagage important, de grosses branches étant sur le point de tomber sur la voie publique ou sur les propriétés voisines. Madame le Maire fait part au Conseil du rapport d'expertise établi par l'ONF qui préconise le raccourcissement ou l'abattage de l'arbre.

Considérant l'aspect dégradé du tilleul et le danger qu'il présente, le Conseil Municipal décide, sur autorisation du Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, de raccourcir le Tilleul.



**Favorisez nos annonceurs !**

Bar - Restaurant

*Le Club de Voile*

Port de Rives - 74200 THONON

Tél. 04 50 26 52 40

Restaurant

**LE REPAIRE DE L'AIGLE**

THOLLON

Tél. 04 50 70 97 88

# Compte-rendus du SIVOM Armoy-Le Lyaud

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 31 JANVIER 2006

### TARIF D'INTERVENTION SUR RÉSEAUX D'EAU

Le Comité Syndical fixe le tarif horaire d'intervention des Agents Syndicaux, sur les réseaux d'eau communaux à vingt-cinq euros quatre-vingt (25,80 €) par heure de travail et à trente et un euros quarante (31,40 €) par heure, en nombre égal aux heures d'intervention des Agents Syndicaux pour l'utilisation des engins syndicaux, pour les travaux d'intervention sur les réseaux d'eau.

### TARIF HORAIRE D'UTILISATION DU TRACTO-PELLE PAR LES COMMUNES ADHÉRENTES AU SYNDICAT

Le Comité Syndical, fixe le coût de l'heure normale à quatorze euros, soixante-six (14,66 €) et à quarante et un euros, soixante-cinq (41,65 €), le prix horaire d'utilisation du tracto-pelle pour l'exercice 2006.

### CONTRIBUTION A LA CAISSE MUTUELLE DE PRÉVOYANCE DU PERSONNEL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le Comité Syndical alloue une contribution d'un montant de 165,00 € à la Caisse Mutuelle de Prévoyance du Personnel des Collectivités Territoriales, afin de participer aux prestations à caractère social.

### CONVENTION ENTRE LE SIVOM ET L'ASSOCIATION SPORTIVE ARMOY-LE LYAUD FOOTBALL

Le Comité Syndical accepte de mettre la salle de motricité du Groupe Scolaire à la disposition de l'Association Sportive Armoy-Le Lyaud Football du 6 février au 31 mars 2006, les mardis soirs à partir de 17 h 30 à 18 h 30, pour une durée de 1 heure environ.

Le Comité Syndical fixe une participation aux frais qui sera calculée au prorata des heures d'utilisation réelle de la salle.

### CONTRAT DE MAINTENANCE CHAUFFAGE DU GROUPE SCOLAIRE

Le Comité Syndical décide de demander un contrat d'entretien à une entreprise de chauffage qui serait chargée de l'entretien du brûleur, du nettoyage des quatre aérothermes, éventuellement du suivi de la VMC et des différentes interventions à effectuer en cours d'année.

### AGRANDISSEMENT DU GROUPE SCOLAIRE INTERCOMMUNAL ARMOY-LE LYAUD

Le Comité Syndical décide d'engager une étude pour l'agrandissement du Groupe Scolaire Intercommunal Armoy-Le Lyaud et demande une pré-étude au C.A.U.E. (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) de la Haute-Savoie.

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 29 MARS 2006

### COMPTE DE GESTION 2005 - ADOPTION

Le Comité Syndical déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2005, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### COMPTE ADMINISTRATIF 2005 - ADOPTION

Le Comité Syndical donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Compte Administratif	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		33 591,56		201 705,38		235 296,94
Opérations de l'exercice	433 931,60	447 622,06	165 707,11	97 190,42	599 638,71	544 812,48
TOTAUX	433 931,60	481 213,62	165 707,11	298 895,80	599 638,71	780 109,42
Résultats de clôture		47 282,02		133 188,69		180 470,71

Le Comité Syndical ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2005

Le Comité Syndical,

- décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2005 soit 47 282,02 € en section de fonctionnement à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté) ;
- décide d'affecter le résultat d'investissement de l'exercice 2005 soit 133 188,69 € en section d'investissement à l'article 001 (résultat d'investissement reporté).

### BUDGET PRIMITIF 2006 : ADOPTION

Le Comité Syndical adopte le budget Primitif du Syndicat Intercommunal, pour l'exercice 2006, comme suit :

- Section de fonctionnement :
 

en recettes	457 488,00 €
en dépenses	457 488,00 €
- Section d'investissement :
 

en recettes	229 439,00 €
en dépenses	229 439,00 €

### CRÉATIONS D'EMPLOIS SAISONNIERS

Le Comité Syndical décide de la création d'emplois saisonniers, à temps complet, pour une période déterminée allant du 15 juin au 31 août 2006.

### SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Monsieur le Président expose que l'Association des Parents d'Élèves d'Armoy-Le Lyaud a demandé une subvention de 1600,00 € pour les sorties piscines qui auront lieu en avril, mai, juin 2006. Les classes bénéficiant de cette activité sont les CP, CE1 et CE2.

Le Comité Syndical décide d'allouer une subvention de 1400,00 € à l'Association des Parents d'Élèves Armoy-Le Lyaud.

### EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE : CONVENTION DE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Monsieur le Président rappelle que lors de sa réunion du 31 janvier 2006, le Comité Syndical a décidé de demander une pré-étude au C.A.U.E. pour l'extension du Groupe Scolaire. Il informe le Comité Syndical que son intervention aura pour objectif de définir un programme fonctionnel qualitatif en préalable à la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre à laquelle la collectivité confiera la conception de l'ouvrage. Une

contribution volontaire et forfaitaire de 600 € net pour participation aux frais techniques sera versée par la collectivité. Le Comité Syndical accepte l'intervention du C.A.U.E. pour l'accompagner dans la réflexion sur l'extension du Groupe Scolaire.

### CONTRAT ASSURANCE DU PERSONNEL :

#### GARANTIES STATUAIRES

Le Comité Syndical décide de renouveler le contrat assurance du personnel : "Garanties statutaires" auprès de Groupama.

### CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT DES SERVICES TECHNIQUES

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, de créer un poste d'agent des services techniques, à temps non complet, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2006 selon les conditions suivantes :

- durée hebdomadaire de travail : 30 heures
- soit, durée mensuelle moyenne de : 130 heures

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 20 JUIN 2006

### EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE : 2<sup>e</sup> PHASE

#### DE LA MISSION DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE DU C.A.U.E.

EVALUATION DE L'ENVELOPPE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE  
Monsieur le Président rappelle que lors de la réunion du 29 mars, il a été décidé de signer une convention de mission et d'accompagnement du maître d'ouvrage avec le C.A.U.E.

Monsieur le Président souhaite que le C.A.U.E. poursuive son intervention à notre profit en abordant une deuxième phase de sa mission de conseil et d'assistance. Il s'agit aujourd'hui de procéder à une évaluation de l'enveloppe financière prévisionnelle nécessaire à la réalisation de l'extension du Groupe Scolaire Intercommunal.

Le Comité Syndical, accepte la compétence d'un économiste de la construction afin de réaliser une estimation financière pour la réalisation de l'extension du Groupe Scolaire Intercommunal.

**BEL & MORAND**  
T.P.  
403 E, route de la Gare  
Z.I. MÉSINGES  
74200 ALLINGES  
Tél. 04 50 17 08 00 • Fax 04 50 17 08 01

### SERVICE MÉDECINE DE PRÉVENTION :

#### ACTUALISATION DU DOSSIER D'ADHÉSION

Monsieur le Président rappelle qu'en date du 10 décembre 1993, une convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du CDG 74 a été signée entre le SIVOM et le Centre de Gestion de la Haute-Savoie. Depuis cette date, les dispositions législatives et réglementaires ont évolué, ainsi que les obligations des employeurs territoriaux en matière de médecine de prévention.

Pour ces diverses raisons, il est devenu nécessaire de procéder à l'actualisation des dossiers d'adhésion.

### CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE ÉCOLE

Monsieur le Président propose aux membres du Comité Syndical d'allouer un crédit supplémentaire à la classe de Grande Section Maternelle / CP suite à la demande formulée par l'enseignante qui aura en charge cette classe à la rentrée scolaire 2006/2007.

Le Comité Syndical, alloue un crédit supplémentaire de 200 € pour l'achat de fournitures pédagogiques pour cette classe.

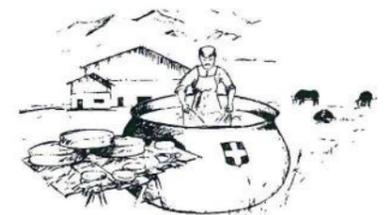
### CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT DES SERVICES TECHNIQUES A TEMPS NON COMPLET

Monsieur le Président informe que pour le bon fonctionnement du Groupe Scolaire Intercommunal, il convient de créer un poste d'agent des services techniques à durée déterminée et à temps non complet. La classe de Grande Section de Maternelle accueillera 8 enfants de CP pour la rentrée scolaire 2006/2007. Les élus mettront à disposition une personne le matin pour aider l'enseignante qui accueillera deux cours dans la même classe. Cette personne sera chargée de l'assistance au personnel enseignant pour la réception des enfants, participera à la communauté éducative. L'agent effectuera les tâches que lui confiera l'enseignante, aidera dans les différentes activités proposées aux enfants.

### CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT DES SERVICES TECHNIQUES A TEMPS COMPLET

Monsieur le Président informe que pour le bon fonctionnement du Service Technique, il convient de créer un poste d'agent des services techniques à temps complet pour une durée déterminée de six mois.

## SARL LA FERME DE TROSSY

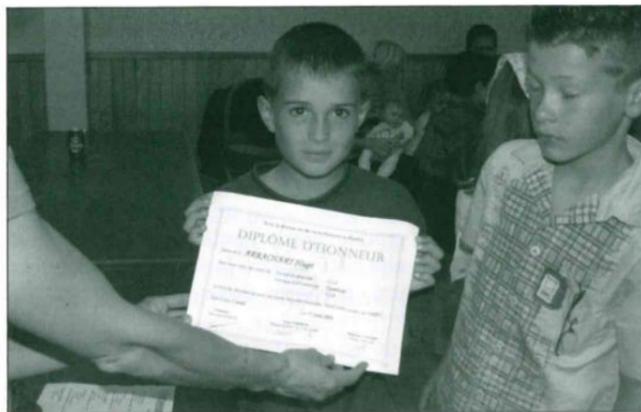


Producteurs de Reblochons et Abondances fermiers  
SARL LA FERME DE TROSSY  
90, route de Trossy - 74200 Le Lyaud Tél. et Fax 04 50 70 57 19

Société d'Installation et Production d'Énergie

ZAC du Larry • 74200 THONON-LES-BAINS • Tél. 04 50 81 90 32 • Tél./Fax 04 50 81 40 24

## Batterie Fanfare "L'Echo du Haut-Chablais"

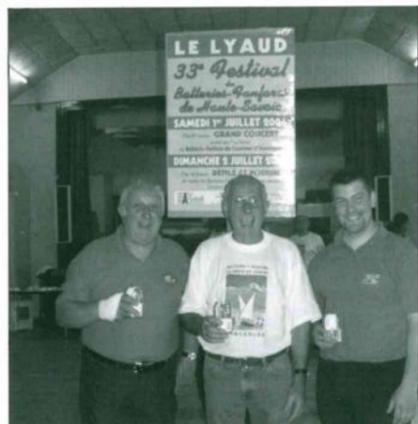


Devant le succès de la classe de musique, créée en 2004 par "L'Echo du Haut-Chablais", les Batteries-Fanfars de Margencel et Anthy se sont associées avec Le Lyaud afin de créer l'école de musique de Batterie-Fanfare du Chablais. Elle remercie les trois municipalités pour leur soutien et générosité.

Lors de la fête de musique le 17 juin dernier, les trois BF

se sont réunies pour donner un concert dans le village. A cette occasion, les 37 élèves (dont 14 pour Le Lyaud) se sont vus remettre leur diplôme de fin d'année, avec un taux de réussite de 90 %. L'avenir des BF est assuré...

Les cours sont dispensés à Le Lyaud et les inscriptions pour septembre peuvent se faire dès maintenant auprès de BOËGEAT Philippe - Tél. 04 50 70 89 80.



## Association des Parents d'Élèves Le Lyaud-Armoy

Une vente de fleurs de l'APE bien ventée.

Les parents d'élèves de l'école primaire d'Armoy-Le Lyaud se sont une fois de plus engagés dans la vente de fleurs. Le comité organise pendant l'année plusieurs manifestations pour financer les activités extra-scolaires : loto, repas-dansant, belote, vente de calendriers, vente de sapins



(une première en 2005 qui a eu grand succès). Le président Denis LALONDE qui finit son mandat déclare : "Les enfants des 10 classes peuvent ainsi bénéficier de stages piscine, ski de fond et voile, de sorties comme des visites en musées mais les parents ne comprennent pas toujours le travail que cela représente".



### FD Concept Cuisine

Conception et réalisation de votre cuisine  
Francis DELERCE - Franchisé Cuisines Raison  
74200 LE LYAUD - 04 50 26 68 56  
www.cuisines-raison.com



## Donner son sang, c'est permettre la vie

Pour satisfaire les besoins en sang, l'Etablissement Français du Sang (EFS) s'appuie sur un réseau associatif organisé et motivé. Le rôle des associations est primordial car elles assurent la promotion du don du sang et les collectes. C'est grâce à ce travail régulier que l'EFS peut répondre aux besoins des malades. Chaque jour, 800 dons sanguins sont nécessaires en Rhône-Alpes...

Notre département participe grandement aux besoins régionaux sans cesse en augmentation en raison à la fois du vieillissement de la population et des transfusions moins tardives.

Pour toutes ces raisons, il faut poursuivre le marathon engagé il y a 50 ans par l'EFS et passer le flambeau aux plus jeunes.

Actuellement, les associations se heurtent au problème de la fidélisation et de l'engagement à long terme. Alors pensez à donner votre sang, plasma ou plaquettes, geste simple mais indispensable pour sauver des vies.

Prochaines collectes à Armoy sur le parking de la mairie :

- mercredi 12 juillet 2006
- mercredi 18 octobre 2006

Bon été à tous !

## Tennis-club du Lyaud

L'association du tennis-club reste à la disposition de ses adhérents, et de tous les lyaudins qui voudraient nous rejoindre.

Pour tous renseignements, contacter Thierry LE CORRE au 06 12 27 77 99.

Cette année encore, le court de tennis a fait l'objet de multiples dégradations, qui augmentent en fréquence et en gravité.

Le montant des travaux à réaliser cette année se porte à plus de 3000 €, aussi nous appelons les lyaudins à plus de conscience civique.

Rappel des tarifs :

Adhésion famille	45 €
Adhésion individuelle	30 €
Adhésion enfant	15 €

## Foyer Rural Armoy-Le Lyaud

Le Foyer se porte bien avec 242 adhérents (158 adultes et 84 jeunes). 20 activités sont proposées regroupant 7 animateurs salariés et 2 animateurs bénévoles ainsi qu'une secrétaire.

Malgré tout, le résultat financier de l'exercice se solde par un déficit dû d'une part à l'augmentation des charges sociales, et d'autre part au licenciement du chef de chœur de la chorale compte tenu du non-démarrage de cette activité.

D'où l'exigence d'une gestion extrêmement rigoureuse notamment vis-à-vis du nombre minimum d'adhérents pour commencer une activité, et l'obligation d'augmenter les cotisations qui resteront calculées au plus juste pour couvrir le salaire et les charges sociales de chaque animateur. Il est donc primordial de s'inscrire avant le début des séances sans attendre la première, faute de quoi les cours peuvent ne pas commencer si le nombre de participants n'est pas atteint.

Toutes les activités seront reconduites (si le nombre d'inscrits est suffisant), à l'exception de la gym du vendredi matin et la randonnée.

Pour la prochaine saison, et compte tenu de l'adhésion des communes du Lyaud et d'Allinges à la compétence "Culture, petite enfance", la Communauté de Communes des Collines du Léman met en place une Délégation de Service Public avec un cahier des charges qui déterminera quelles actions entreront dans le cadre du Contrat Temps Libre.

Les activités seront de toute façon proposées dès septembre 2006.

A la suite de la démission de Joëlle CORSANO, Présidente, de Frédérique CHEVALLAY, Trésorière, et de Philippe MARCLAY, le bureau se compose ainsi :

- Présidente : Thérèse CETTOUR BARON
- Vice-Présidente : Véronique NÉPLAZ
- Trésorière : Claude CEZARD
- Secrétaire : Odile FAVRE-VICTOIRE

A noter la présence de trois nouveaux membres dans le comité : Evelyne BRULPORT, Chantal BOUVIER et André DUMAS.

Après 4 ans passés au service du Foyer, Martine SACHET a décidé de passer la main pour le poste de secrétaire salariée. Elle sera remplacée par Julie ENSABELLA qui prendra ses fonctions début septembre.

A noter dès à présent les séances d'inscription qui auront lieu :

- mercredi 6 septembre de 17 h à 19 h
- samedi 9 septembre de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30

Pensez à vous inscrire tout de suite pour éviter qu'une activité soit supprimée faute de participant.

Bonnes vacances à tous.

## A.S. Le Lyaud / Armoy Foot

Sportivement, la saison 2005/2006 a été satisfaisante avec la 4<sup>e</sup> place en 2<sup>e</sup> division pour la Première, la 6<sup>e</sup> place en 4<sup>e</sup> division pour la Réserve.

Si le classement des 15 ans et des 17 ans est encourageant, la non-participation d'un nombre important de joueurs et parents lors de l'Assemblée Générale spécifique de l'Entente est regrettable.

Le comité est reconduit sous la présidence de Claude ROGUIER. A noter l'arrivée de Jean-François COTE, le départ de l'entraîneur Jean-Pierre FROSSARD (un grand merci d'avoir assuré la transmission) qui est remplacé par Eric BULTEEL.

Louis BEL, dirigeant méritant depuis 25 ans, recevait lors de l'Assemblée Générale la médaille d'or du district Haute-Savoie/Pays de Gex.

La saison prochaine s'annonce prometteuse avec l'arrivée de nouveaux joueurs et surtout l'espoir de voir l'éclosion de nos jeunes qui doivent former l'avenir de nos deux équipes seniors.

Comme d'habitude, le tournoi de Pentecôte des jeunes (le 13<sup>e</sup>) a connu un vif succès.

Nous vous donnons rendez-vous autour des terrains en septembre pour la reprise du championnat.

Bonnes vacances à tous.

Le Comité.



L'équipe de poussins vainqueurs du tournoi de Pentecôte.



L'équipe Première.



Louis BEL reçoit la médaille d'or du District.

## Les Lyaudins au ski de fond de Bellevaux

Voilà déjà plus de dix ans que je fais partager mon plaisir de la glisse au Ski Club Fond de Bellevaux.

Les entraînements sont basés sur toute une panoplie de jeux et c'est une joie de voir les enfants progresser tout en profitant de ces moments ludiques.

Certains goûteront au plaisir de la compétition avec des rencontres en courses populaires, en relais...

Je voudrais féliciter Déborah pour ses très bonnes performances depuis plusieurs années au Comité Mont-Blanc



Etre moniteur fédéral, dur, dur...

et bravo à Thomas et à Laurène pour une première saison en grand prix prometteuse.

Merci à tous les enfants Rémi, Tommy, Antoine, Louis, Isaline, Vincent, Cyril, Hugo, Louana... et à tous les autres du ski club qui, avec leur bonheur d'être sur les skis, me donnent toujours l'envie de continuer.

Et merci également à Rémi MERMET qui s'occupe des plus jeunes le mercredi après-midi.

Philippe BONDAZ.



Les enfants en compétition.

## Pauline au Bhoutan

Pauline BEL, étudiante dans les métiers de la montagne au lycée Frison Roche à Chamonix, vient de vivre pendant vingt jours une aventure extraordinaire en compagnie de 23 autres lycéens, au royaume si fermé du BHOUTAN (4000 visiteurs par an), petit pays d'un million d'habitants situé à proximité du Tibet, dans la chaîne himalayenne, où la capitale Thimphu culmine à 2350 mètres.

Une première semaine à découvrir les villages montagnoux, les visites de monastères avec pour chacun, une impression étrange et surprenante de découvrir un peuple serein, à la joie de vivre malgré une pauvreté certaine, qui ne vit que pour le spirituel et son Roi. La vie bhoutanaise est un mélange de paix et de silence, pleine de quiétude.



Tout repose sur un équilibre entre spirituel et concret.

Deuxième semaine sportive avec un trek en direction des lacs Tshmaphu avec un sommet à 5100 mètres. Chaque jour, 6 heures de marche et le dernier jour 9 heures pour atteindre le sommet, en compagnie de guides et de 50 chevaux qui portent le matériel, tout en dormant sous la tente, dans un décor majestueux.

Ce voyage d'étude fut pour tous les élèves un véritable choc de civilisation, de culture avec la découverte d'un art de vivre d'un autre monde.

Ce fut une expérience très enrichissante bien loin de notre confort européen, et gageons qu'aucun d'eux n'oubliera de sitôt cette aventure.

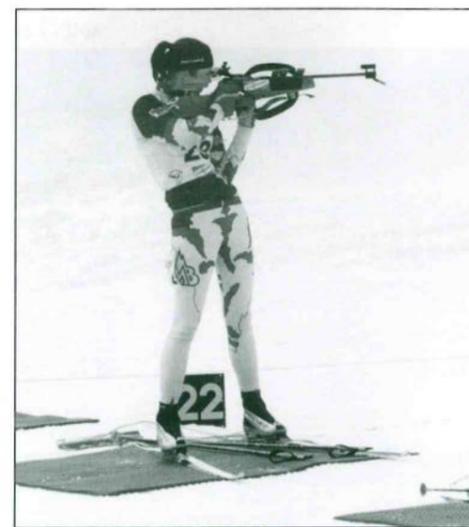


## Une biathlète qui mérite d'être connue...

Déborah JACQUET suit depuis deux ans la section sport étude au lycée du Mont-Blanc, discipline biathlon (ski de fond et tir à 50 mètres).

Elle passe un bac ES en 4 ans.

Un apprentissage qui se passe bien au sein de cette structure car elle peut allier sa passion avec les études dont elle est libérée l'hiver (sauf quelques semaines) pour se consacrer pleinement à l'entraînement sportif.



Membre du Comité Mont-Blanc, elle commence sa quatrième saison en catégorie "jeune 2" (année 1989).

Le chemin est long mais la progression constante et elle ne cesse d'apprendre au fil des saisons pour arriver au maximum de ses capacités.

Son objectif pour la saison : participer aux Jeux Olympiques catégorie "jeune junior".

Résultats saison 2005/2006 :

- Course nationale : Bessans le 4/12/2005 (mass start)  
14<sup>e</sup> au général et 7<sup>e</sup> jeune
- Biathlon challenge :
  - Vassieux le 8/01/2006  
Championnat de France poursuite  
20<sup>e</sup> au général et 13<sup>e</sup> jeune
  - La Bresse le 11/02/2006  
KO sprint (3<sup>e</sup> des qualifications) 9<sup>e</sup> jeune, junior et senior  
Mass start : 20<sup>e</sup> au général et 11<sup>e</sup> jeune
  - Grand-Bornand le 1/04/2006 : relais (1<sup>re</sup> équipe avec : BAUD J., DESCHAMPS A., BORGEOT R.) 5<sup>e</sup>
- Classement général du biathlon challenge : 14<sup>e</sup> jeune.

## Parents, attention !

Fait de société résultant peut être de l'éclatement familial, certains membres de notre jeunesse sont en mal de vivre par leur comportement, leurs actes... et les résultats sont là ! Tagages, dégradations, tapages nocturnes... Notre village n'est pas épargné : portes du vestiaire du foot et intérieur saccagés, siège social du foot dévasté depuis le toit, hangar municipal et WC publics squattés, abris bus servant de bars nocturnes, incendie des conteneurs aux Moulins d'Amphion...

Triste réalité déjà dénoncée mais pas encore réglée. La Municipalité et les associations ont déjà déposé cinq plaintes en gendarmerie...

Aussi je lance un appel solennel aux parents afin qu'ils soient vigilants aux comportements de leurs enfants, à leurs sorties nocturnes et aux rentrées tardives où alcool et produits toxiques se mélangent, entraînant une conduite agressive et des réactions de vandales...

Votre Maire, Marie-Paule ROQUIER.



Mur de tennis.



Conteneurs brûlés.



Plafond Zen.

## Les "Mots Dits" se font la MAL...

Vendredi 23 juin 2006 - 20 h 15.

La France retient son souffle : le match France-Togo va commencer...

Rude concurrence pour nous, Les "Mots Dits", qui jouons ce soir même à la Maison des Arts à Thonon, à l'invitation du Lion's Club pour leur soirée au profit d'œuvres sociales. Malgré tout, la salle se remplit et c'est devant près de 300 spectateurs que nous donnons notre spectacle de l'année. Il se compose en première partie de "La Réprochée" d'André RANSAN, un suspense effrayant, suivi de "Feu la Mère de Madame" d'après FEYDEAU joué par les ados des "P'tits Loups" d'Orcier qui nous avaient rejoints pour

un soir. En seconde partie, la pièce de J.-C. MARTINEAU "Midi dernier délai" raconte la vie dissolue d'un chef d'entreprise qui va découvrir que tout finit par se payer.

Quelle soirée ! Jouer sur cette scène où tant de célébrités sont passées ! Nous aurions voulu retenir le temps, le bonheur étant si intense !

Ce spectacle, nous l'avions déjà présenté au festival d'Armoay, à Allinges, La Forclaz, Le Lyaud et aussi à Bellevaux, devant des publics plus ou moins clairsemés. Alors la MAL fut la cerise sur le gâteau de cette saison théâtrale. Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau spectacle.

F. GALLAY.



La troupe des "Mots Dits"



Extrait de "Midi dernier délai"

## Comment se protéger de la canicule ?

La Municipalité s'organise pour répondre rapidement aux besoins d'éventuelles personnes en difficulté et fait appel à la solidarité de chacun pour signaler des situations de détresse.

Les sportifs, les travailleurs manuels exposés à la chaleur, les nourrissons, les personnes âgées... sont particulièrement sensibles aux coups de chaleur.

Certains symptômes doivent vous alerter : des crampes musculaires, des étourdissements, une faiblesse, une insomnie inhabituelle...

Quelques gestes de bons sens...

- Protégez-vous de la chaleur.
- Évitez les sorties et les activités aux heures les plus chaudes (entre 12 h et 18 h) et les activités physiques.
- Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrez-les la nuit, en provoquant des courants d'air.

- Si vous ne disposez pas d'une pièce fraîche chez vous, rendez-vous dans des endroits climatisés.
- Prenez régulièrement des douches ou humidifiez-vous le corps à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette.
- Buvez et mangez de préférence des fruits et légumes.

**Solidarité familiale et de voisinage**

- Demander l'aide d'un parent, si la chaleur vous met mal à l'aise.
- Informez-vous de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes de votre entourage et aidez-les à manger et à boire.
- Consultez régulièrement la météo, la carte de vigilance de Météo France.

**N'hésitez pas à signaler toute situation difficile :**

- auprès de la mairie au 04 50 73 90 51
- auprès des pompiers en faisant le 18

## La grande vadrouille de nos Toujours Jeunes !

Ce 24 mai, grand départ à 7 h 30 pour la promenade des Toujours Jeunes, conduits par Philippe qui va devenir notre chauffeur attitré... La bienvenue est souhaitée aux "petits nouveaux" qui rejoignent le groupe : Maurice COTE et Françoise DUVAL.

Halte "brioches", présidée par Etienne, où s'activent les dames de votre village.

Puis c'est la vallée de l'Arc. L'an dernier nous étions sur la rive gauche avec les mines des Hurlières et une route dont les lacets sont restés dans les mémoires...

Cette année, rive droite, dans le petit village d'Argentine et son musée paysan et ses courts métrages forts intéressants. Le nom "Argentine" vient d'une ancienne mine de plomb argentifère qui faisait autrefois la prospérité du village et non le souvenir d'ancêtres émigrés du côté de Rio de la Platas.

Déjeuner gourmand avec salade du Beaufortin, confit de

canard à la Mondeuse, gratin savoyard, fromage et parfait glacé au Génépis.

En pleine forme, tout le monde part pour le château de Milans, cette forteresse défendant le carrefour entre Maurienne et Comté de Savoie.

Les Toujours Jeunes s'en donnent à cœur joie ! On les voit partout ! Quelle forme !

Heureusement, personne ne s'est perdu dans les oubliettes...

Puis direction St-Jean de la Porte et la cave du Domaine de Méjane où le propriétaire explique avec passion tous les secrets des plantations et de la vinification.

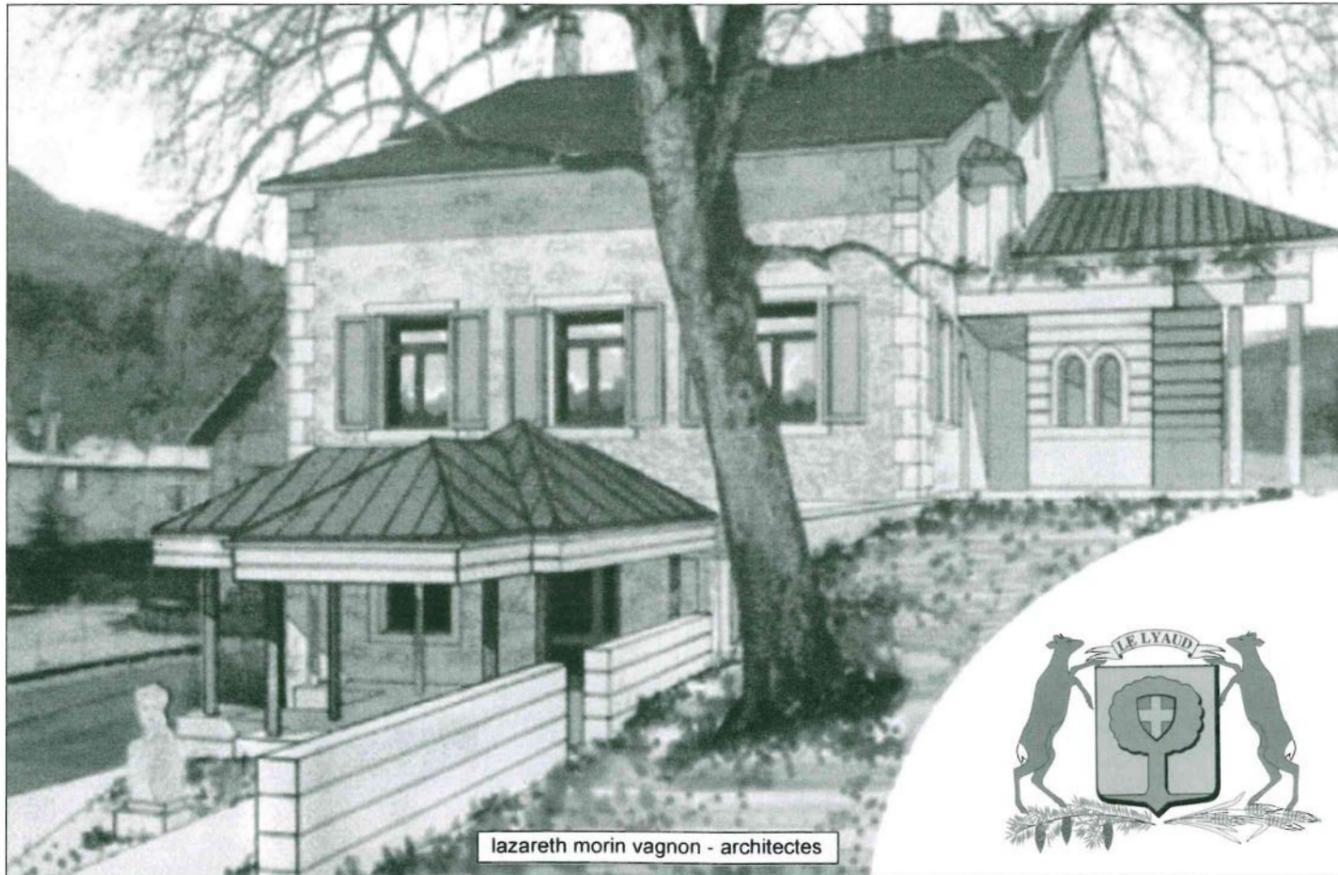
Tout le monde repart avec son petit carton de vin.

Contrairement à l'habitude, les exploits sportifs et la dégustation ont rendu le car très calme au retour.

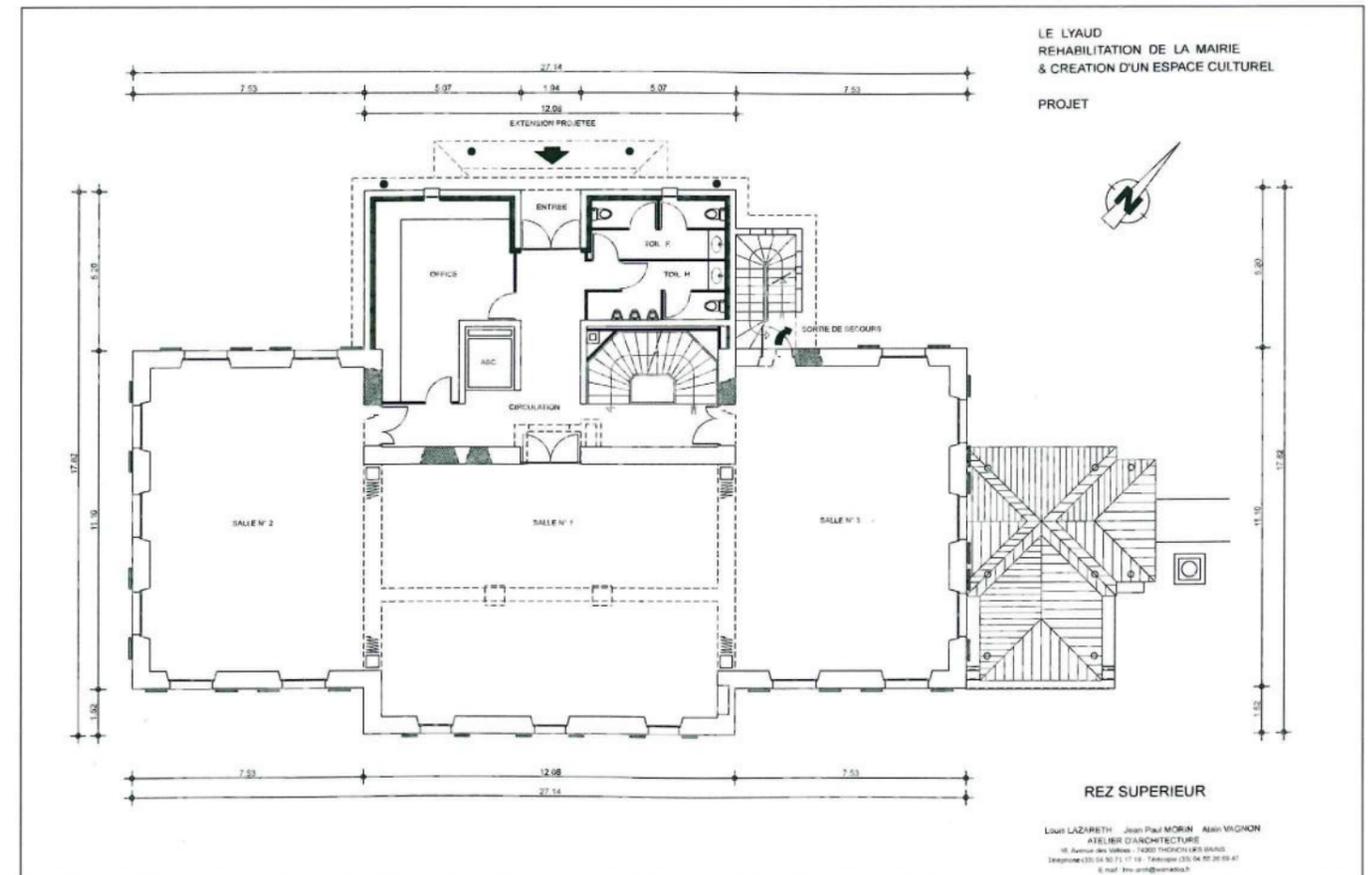
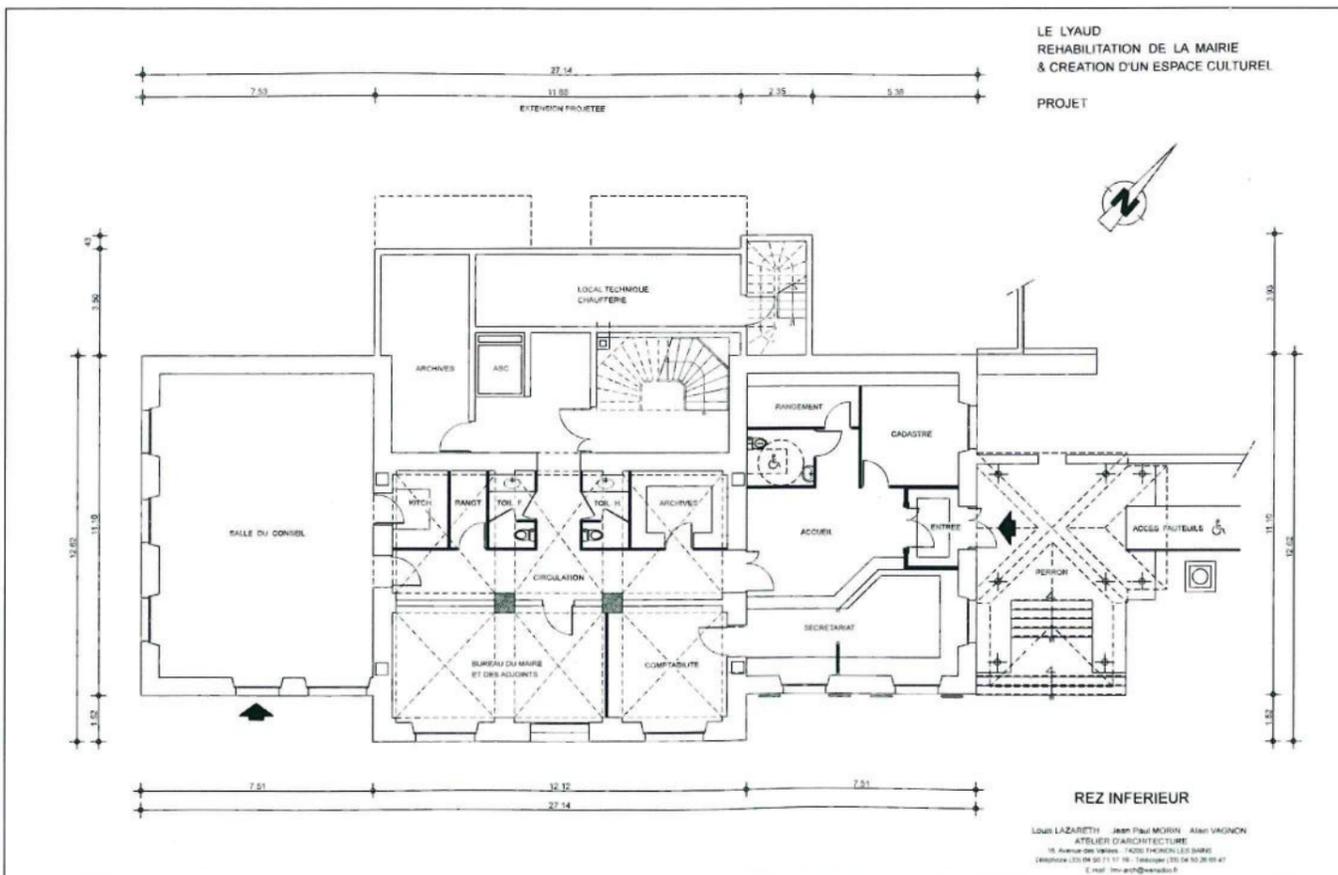
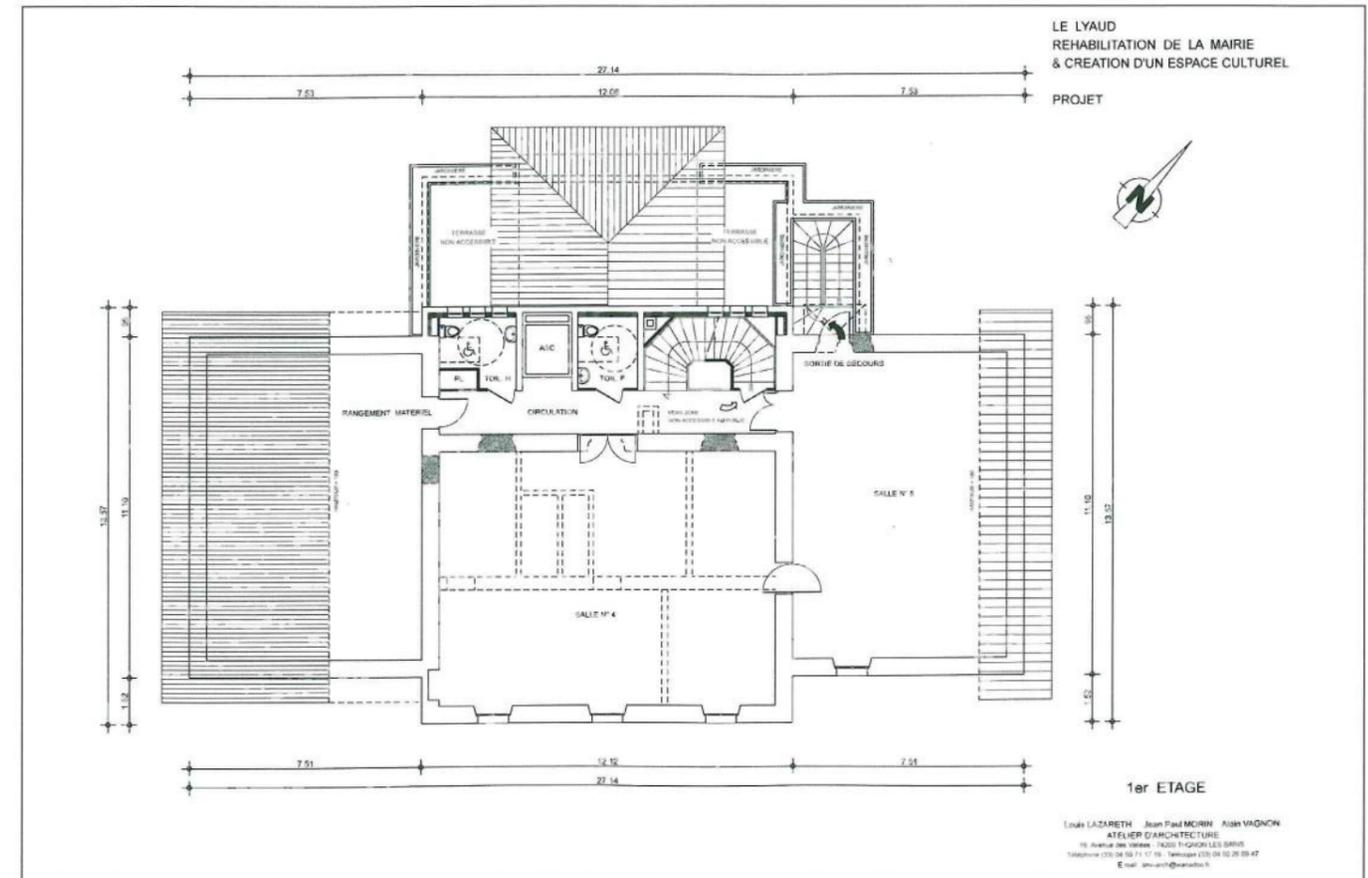
Bref, une belle journée et merci à tous et à toutes qui savent si bien s'occuper de nous...



# Réhabilitation de la mairie...

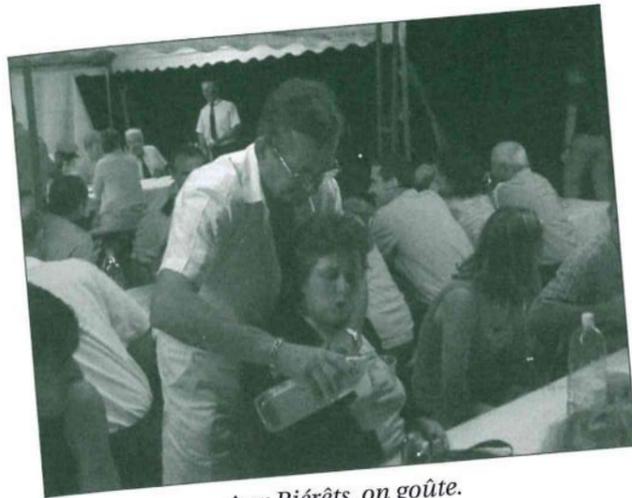


# ... et création d'un espace culturel.

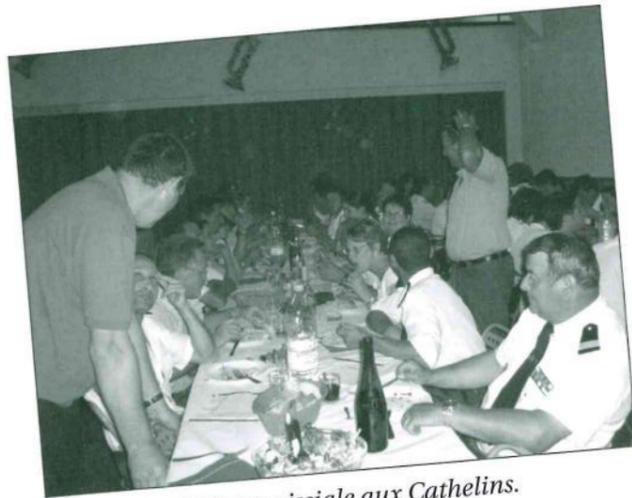


## Festival des Batteries-Fanfaires...

### LES PHOTOS DE QUARTIERS



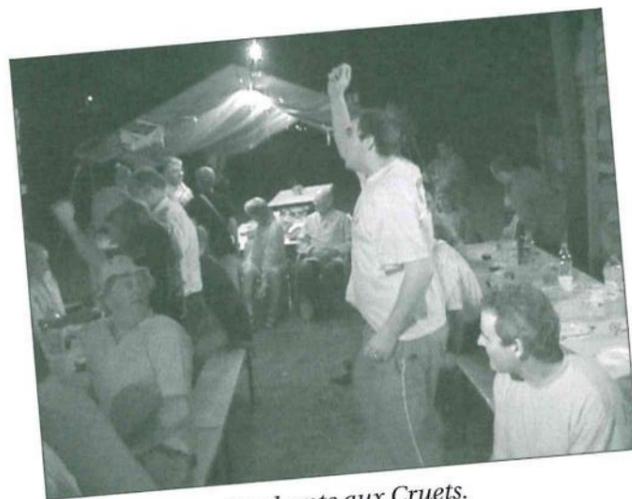
*Aux Rierêts, on goûte.*



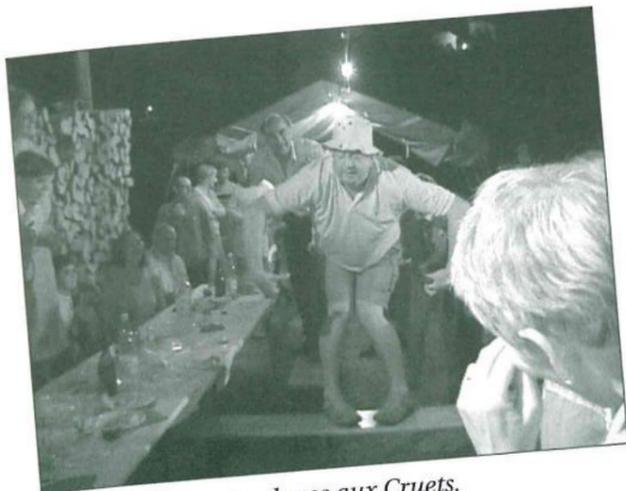
*Salle paroissiale aux Cathelins.*



*Fans au Champ du Nant.*



*On chante aux Cruets.*

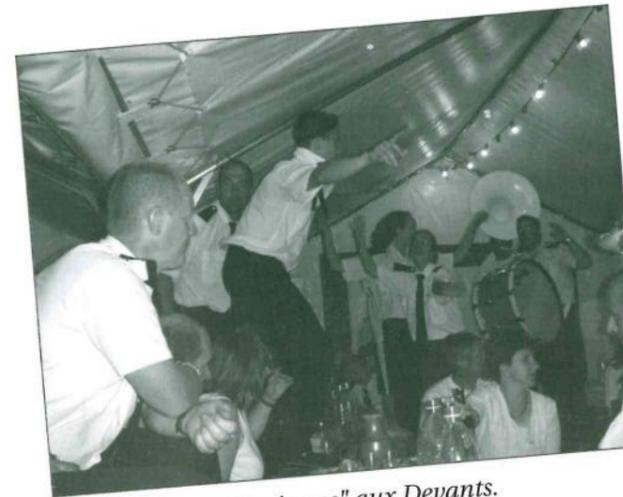


*On danse aux Cruets.*

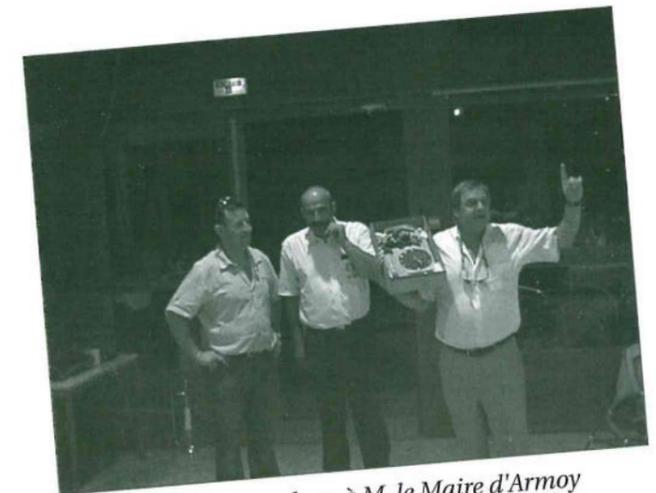


*Quartier de la Capite*

## ... de Haute-Savoie.



*Ça "swingue" aux Devants.*



*Remise du cadeau à M. le Maire d'Arroy*

### LA MESSE ET LE MONUMENT AUX MORTS



*La musique de Cournon (messe).*



*M. le Curé.*



*Monument aux morts de Le Lyaud.*



*Cournon devant le monument aux morts.*

## Festival des Batteries-Fanfaires de Haute-Savoie

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET 2006**



La musique de Cournon en répétition.



Préparation du concert.



Mise au point de la musique de Cournon.

**DIMANCHE 2 JUILLET 2006**



Cournon musique d'honneur.



Un public attentif.



Un apéritif animé.

## Barque "La Savoie" - Bienvenue à bord

L'association "Mémoire du Léman" recherche de nouveaux adhérents et de nouveaux équipiers pour faire vivre et naviguer "La Savoie".

Depuis le printemps 2000, ce qui est encore à ce jour le plus grand bateau de patrimoine jamais reconstruit en France, navigue pour le plaisir de tous tout au long des rives du Léman à la rencontre du public riverain ou touristique.

C'est une expérience unique qui est ainsi possible, devenir "ambassadeur" de la culture Lémanique, présenter et raconter l'histoire de toute une région tout en manœuvrant ce bateau d'exception qui possède avec ses 370 mètres carrés, la plus grande voilure latine du monde.

Devenir membre actif de "Mémoire du Léman", c'est aussi l'occasion de découvrir le lac et ses rives d'une toute autre façon, un peu à la manière dont les pêcheurs professionnels le font, avec passion et sens d'observation et surtout en tissant des liens avec tout cet environnement, dans les ports et les communes où la venue de "La Savoie" est toujours un temps fort et motivant.

Rejoindre "La Savoie" c'est aussi entrer dans le petit monde des amoureux du Patrimoine Lémanique et l'occasion de rencontrer régulièrement les autres bateaux que sont "La Vaudoise" et ses Pirates d'"Ouchy", la "Neptune" de Genève, "La Liberté", galère de Morges et sa nouvelle voilure, l'"Aurore", la petite cochère de St-Gingolph et la

"Barque" des enfants de Vevey qui inaugurera cet été sa voilure achevée.

En parade ou lors de manifestations communes, ces occasions de rencontre sont des temps forts d'échanges avec nos amis "d'en face" et l'ambiance est toujours conviviale.

"La Savoie" navigue les week-end de mai à septembre et l'association multiplie les actions à terre dans ces mêmes périodes mais tout au long de l'année des occasions de rencontre et de partage sont en place, que ce soit pour entretenir le bateau ou se former au vocabulaire et à la sécurité ou tout simplement pour le plaisir de se rencontrer et de parler des saisons à venir.

Alors à tous, bienvenue à bord...

**Pour nous rencontrer :**

au kiosque de "La Savoie", face à la Barque, les mardis soir (18 h) à partir de mi-mai ou auprès de Ch. FERNEX au 04 50 70 75 76 ou M. JACQUIER au 04 50 94 14 40.

**Notre adresse :**

Association "Mémoire du Léman - Barque La Savoie"  
Place du Port de Commerce  
74500 Evian

**Pour en savoir plus :**

[www.barquelasavoie.com](http://www.barquelasavoie.com)



S.A.R.L.

Terrassements  
Travaux Publics  
VRD

CHAMPANGES - 74500 EVIAN  
Tél. 04 50 73 44 49 - Fax 04 50 76 21 20

**B C** MENUISERIE - AGENCEMENT  
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER  
artisan  
**Bruno COUEDEL**

Service au Particulier - Syndic - Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45  
[bruno-couedel@wanadoo.fr](mailto:bruno-couedel@wanadoo.fr)

**FAVRAT**  
construction bois

Z.A. des Marquisats • 74550 ORCIER  
Tél. 04 50 73 91 23 • Fax 04 50 70 53 77  
E-mail : [info@favrat.fr](mailto:info@favrat.fr) • Site web : [www.favrat.fr](http://www.favrat.fr)

**LOTISSA LP**

981, route de Chatillon - 74300 THYEZ  
Tél. 04 50 98 51 13  
Port. 06 80 65 42 79  
Fax 04 50 89 74 45

**F. GALLAY T.V.**  
RÉPARATION T.V. - POSE D'ANTENNES  
**04 50 70 56 99**

Lotissement Les Riérets  
Le Lyaud  
74200 THONON



Philippe SAMOYEAU

SARL **ISO MENUISERIE**

165, rue de la Fruitière • 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 17 00 73 • Fax 04 50 17 00 77  
E-mail : [isomenuiserie@wanadoo.fr](mailto:isomenuiserie@wanadoo.fr)

**SiliGom**  
**QUIBLIER**  
**PNEUS**

3, avenue de la Dranse - 74200 Thonon  
Tél. 04 50 71 38 72 - Fax 04 50 71 94 01

PEINTURE & DÉCORATION

**DEGENÈVE**  
Christian

REVÊTEMENTS • SOLS ET MURS • FACADES

Les Moulins d'Amphion - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 70 55 95 - Fax 04 50 70 55 96

## 50 ans de mariage...

### ... de Jean et Léonce Meynet.

Le 19 avril 1956, Léonce et Jean se mariaient à Vailly. Tous deux originaires de la vallée du Brevon, Léonce née le 26/12/1933 à Vailly, Jean né le 10/07/1930 à Bellevaux. Jean a travaillé pendant 48 ans comme fromager, au départ en tant qu'employé, puis plus tard en reprenant diverses fromageries : Habère-Poche, Orcier, La Rivière Enverse, pour le mener enfin dans la commune de Le Lyaud. Léonce tout en s'occupant de ses trois enfants aidait son mari à la fromagerie, puis ouvrit une épicerie à Thonon pendant 20 ans. Ils peuvent maintenant profiter de leur retraite, entourés de leurs 7 petits-enfants.



## SIVOM Armoy/Le Lyaud

### Les employés changent de chef.

Après 27 ans passés au service de notre collectivité, Claude DÉAGE a souhaité connaître d'autres aventures avec la commune de Marin avant sa retraite. A cette occasion les conseils municipaux du Lyaud et d'Armoy ainsi que l'ensemble des employés communaux et intercommunaux se sont réunis pour le remercier de sa disponibilité, et du travail effectué depuis tant d'années. C'est à regret que nous le voyons traverser la Dranse mais tout choix doit être respecté, le pas du changement n'étant pas toujours facile à franchir. C'est à Claude FAVRAT que revient la responsabilité des employés du SIVOM, tâche qu'il a accepté avec confiance.

Encore merci Claude  
et bonne chance dans ton nouveau poste.



## Réorganisation de la brigade de gendarmerie de Thonon

Dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement de la communauté de brigades de Douvaine, et en vue de dégager du temps de service externe, la brigade de gendarmerie de Thonon sera désormais ouverte :  
Lundi, mercredi, vendredi et samedi  
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
Elle sera fermée au public les mardis, jeudis, dimanches et jours fériés. Ces jours-là, l'accueil sera assurée dans les brigades de Bons-en-Chablais et Douvaine.  
La permanence téléphonique pour les urgences est maintenue à Thonon.

Cette évolution :  
• marque les prémisses de la fermeture "à échéance" de la brigade de Thonon ;  
• permet de dégager trois jours gendarmes supplémentaires en services externes chaque semaine ;  
• permettra de commander plus de patrouilles sur le secteur de la brigade de Thonon (Orcier, Armoy, Le Lyaud, Margencel, Sciez, Allinges).

# CTDP

- Construction en béton cellulaire
- Bureau d'Études - Coordination



26, bd Carnot - 74200 Thonon  
Tél. 04 50 71 95 91 - 06 12 27 77 99  
Fax 04 50 71 84 27  
ctdp@9online.fr

Site : [www.ctdp-sarl.com](http://www.ctdp-sarl.com)

## Sport passion - Moto cross

Le saviez-vous que dans notre commune deux jeunes frères pratiquent avec passion le moto cross depuis l'âge de huit ans ?

Denis (19 ans) et Benoît (16 ans) (les enfants de Christine et Thierry BRON FONTANAZ), licenciés au moto club du Léman participent aux courses régionales de la Ligue Dauphiné Savoie et Lyonnaise suivant leur catégorie.

Denis pilote une moto de 125 cm<sup>3</sup>, quant à Benoît il utilise une 85 cm<sup>3</sup> puisqu'il a moins de 17 ans.

La majeure partie de l'année, ils accumulent les déplacements sur les sites d'entraînements et de courses qui, géographiquement sont très éloignés.

Cette année, terminé le camping sous la tente, les transferts se feront en camping-car avec une remorque pour le matériel.

Pour conclure il faut noter la persévérance, le courage de ces jeunes garçons pour pratiquer ce sport qui demande de gros moyens financiers. Evidemment aucune aide extérieure. Denis mécanicien moto à Thonon assure non

seulement l'entretien des machines, mais aussi le financement de cette passion avec ses parents.  
Alors bonnes courses et bravo !

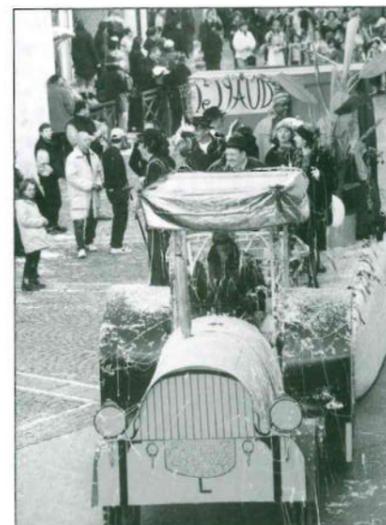
Janine et Philippe JACQUET.



Benoît (n°19) et Denis (n° 108)

## Retour sur la Matagasse...

### ... EN IMAGES



## CARRIÈRES CHABLAISIENNES

74200 LE LYAUD

BUREAU :  
6, rue Pasteur - 74200 THONON  
Tél. 04 50 71 10 06

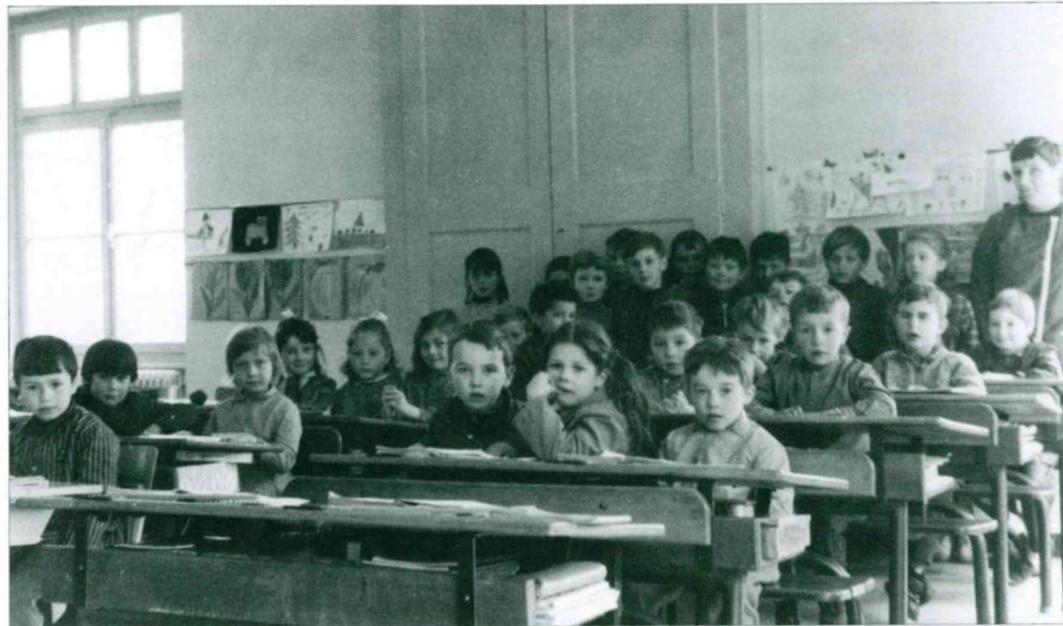
## PARTNER CHAUFFAGE

BAZZANI Jean-Pierre et BURNICHON Yves

Contrat d'entretien chaudières fioul et gaz  
Dépannage, installation et remplacement

275, rue du Sanjhon - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 70 58 81 - Fax 04 50 70 50 68

## Année 1968-1969



1- ??? / 2 - VIGLINO Laurent / 3 - FILLON Fabienne / 4 - JACQUIER Suzanne / 5 - BUISSE Annie / 6 - DEVILLE Maryse / 7 - NÉPLAZ Alain / 8 - INGLIN Francine / 9 - GOLDACK ??? / 10 - NÉPLAZ Claude / 11 - JACQUIER Guy / 12 - PERRAT Gérard / 13 - DEVILLE Jean-Louis / 14 - ??? / 15 - FILLON Mireille / 16 - ??? / 17 - BOUFFAND ??? / 18 - ??? / 19 - PERRIÈRE Gérard / 20 - BASTARD Béatrice / 21 - BONDAZ Philippe / 22 - JACQUIER Alain / 23 - ??? / 24 - BOUJARD Frédéric / 25 - DETRY Françoise / 26 - LUGRIN Noël / 27 - DETRY Christine



**G. DUBOULOZ**

**Bricolage**  
**Droguerie - Peinture**  
19, avenue Jules-Ferry - THONON  
Tél. 04 50 71 14 65

**Gros, Détail**  
**Toute la déco.**  
ZAC du Larry - MARIN-THONON  
Tél. 04 50 71 36 92

E-mail : sagdubouloz@wanadoo.fr  
site : www.dubouloz.net

### Pompes Funèbres Chablaisiennes MERCIER

Chambre funéraire

15, rue de l'Hôtel-Dieu  
2, rue Charles Buet  
Tél. 04 50 26 53 04 - Fax 04 50 71 17 87  
74200 THONON-LES-BAINS

### MARIE-JOSEPHE GUIGNARD

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h.  
Le samedi de 8 h 30 à 17 h (non stop).

MATÉRIEL MÉDICAL  
ORTHOPÉDIE

Location - Vente

Oxygénothérapie 24 h / 24 h

Orthopédie - Bas à varices - Ceintures - Bandages

388, route de Thonon - NOYER - 74200 ALLINGES  
Tél. 04 50 70 51 93 - Fax 04 50 73 93 97



**Fleurs**  
**AGNAIRE**  
20, av. des Allinges  
74200 THONON  
Tél. 04 50 71 18 95

## Bloc-notes

### SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public chaque semaine, à l'exclusion des jours fériés :

- du lundi au vendredi de 9 h à 17 h
- le samedi de 9 h à 11 h 30

Tél. 04 50 73 90 51

Fax 04 50 70 57 26

### SECRETARIAT DU SIVOM ARMOY-LE LYAUD

Le secrétariat est ouvert, chaque semaine, à l'exclusion des jours fériés :

- les lundi, mardi et jeudi de 7 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 17 h
- le vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h

Tél. 04 50 73 97 84 / Fax 04 50 70 56 53

### ORDURES MÉNAGÈRES

Sur l'ensemble de la commune les ordures sont collectées le mercredi.

Les ordures ménagères doivent être déposées :

- Les Cathelins : à côté du bassin de la route du Moulin,
- Les Chambrettes : au carrefour de la route d'Orcier,
- Chemin des Derrys : au carrefour du chemin des Jardins,
- Les Blaves et Chemin de Chantrollet : au bord de la route départementale,
- Chez Néplaz : route des Cruets,
- Route d'Armoiy - Les Rierêts (vers Carlina) : en bordure de la route départementale.

### URGENCES

Pompiers : tél. 18 (accident - incendie)

SAMU : tél. 15 (urgences santé)

Gendarmerie : tél. 04 50 71 09 20

### DÉCHETTERIE ALLINGES

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
- le samedi de 8 h 30 à 18 h 30

### SANTÉ

Centre Hospitalier Thonon-Evian : Tél. 04 50 83 20 00

Centre Médical des Allinges :

Dr MACHETTO Laurence Tél. 04 50 70 54 11

Dr PIOT Alain Tél. 04 50 70 25 00

Dr EUDES-CADDOUX Monique Tél. 04 50 70 55 55

Cabinet Infirmier des Allinges : Tél. 04 50 70 50 44

Cabinet Infirmier d'Armoiy : Tél. 04 50 71 77 59

### DIVAGATION DES CHIENS

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite. Or, cette réglementation n'est pas respectée par tous, et trop de chiens errent encore dans la commune.

De ce fait, les massifs de fleurs sont abîmés et les jeunes plantations asséchées ; ceci représente un coût pour la collectivité et un travail incessant pour le personnel qui entretient les espaces verts. D'autre part, la municipalité participe cette année encore au concours des villages fleuris, et il serait dommage que les efforts fournis par le personnel intercommunal et les particuliers soient anéantis par les dégâts causés par les chiens.

Hormis les dégradations des végétaux, les chiens déchirent les sacs d'ordures ménagères ; de nombreuses plaintes sont recueillies en mairie à ce sujet.

En outre, nous rappelons que les chiens errants représentent un danger pour les promeneurs, les enfants et les cyclistes.

Par conséquent, nous demandons à tous les propriétaires de chiens de tenir compte de ces observations et de prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter la réglementation et la tranquillité de tous.



### presse tabac loto

1200 route de Noyer • 74200 Allinges

Tél. 04 50 73 98 58

### HÔTEL <sup>★</sup> <sup>★</sup> Centre ville Tourisme Thermalisme **Café du Palais**

PLAT DU JOUR le midi *entre l'établissement thermal et le nouveau palais de justice*

11, boulevard Dessaix • 74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 71 32 94 • Fax 04 50 81 87 89

E-mail : hotelcafedupalais@wanadoo.fr

www.hotel-cafedupalais.fr

### ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

### Ets Jérôme MACHETTO

14, chemin des Ilages

Pont de Dranse

74200 MARIN

**Tél. 04 50 81 97 07**

Fax 04 50 73 95 61

# Agenda des manifestations 2006

Date	Manifestation	Association	Lieu
13/07	Bal	Association Sports et Loisirs	Place du Champ Dunant - Le Lyaud
14/07	Feux d'artifices + bal	Comité des fêtes d'Armoy	Place de la Mairie d'Armoy
29/07	Loto	Association sportive Le Lyaud - Armoy de football	Place du Champ Dunant - Le Lyaud
30/07	Fête de l'Été et Fête du Temps	Association sportive Le Lyaud - Armoy de football Association Sports et Loisirs	Place du Champ Dunant - Le Lyaud
4/11	Course pédestre des Jeunes	Association Sports et Loisirs	Le Lyaud
5/11	Course pédestre des Hermones	Association Sports et Loisirs	Le Lyaud
11 et 12/11	Exposition artisanale	Foyer Rural Culturel Armoy - Le Lyaud	Salle des Fêtes d'Armoy
18/11	Loto	Association des Parents d'Élèves	Salle des Fêtes d'Armoy
Décembre	Repas des Aînés du village	Commission des Aînés du village	Salle Paroissiale - Le Lyaud
9/12	Vente de sapins de Noël	Association des Parents d'Élèves	Préau du groupe scolaire intercommunal
15/12	Fête de la Lumière	Association Sports et Loisirs	Place du Champ Dunant - Le Lyaud



électricité générale  
tous travaux de terrassement  
le spécialiste de l'éclairage public  
et des transformateurs

**sarl ÉLECTRICITÉ  
& TRAVAUX PUBLICS DEGENÈVE**

Le Seytroux - 74470 LULLIN  
Tél. 04 50 73 81 64 - Fax 04 50 73 86 80

## L'Épicerie du Boulangier

PAIN  
VIENNOISERIE  
PATISSERIE  
ALIMENTATION

**A. NÉPLAZ**

Rue de la Mairie • 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 73 96 19



## Mouchet BTP

**SERVICE LOCATION / ENGIN AVEC CHAUFFEUR**

Route de la Praux  
NOYER - 74200 ALLINGES  
Tél. 04 50 70 51 14  
Fax 04 50 70 94 22

MINIPELLE - PELLE  
TRACTOPELLE  
CAMION GRUE  
CAMION AMPLIROL

## Franck PETITJEAN

**ENTREPRISE CARRELAGE  
FAÏENCES**

Moulins d'Amphion - LE LYAUD  
Tél. 04 50 73 91 95



## SAGRADRANSE

1040, route de la Dranse  
Boîte Postale 604  
74500 AMPHION-PUBLIER

**EXPLOITATION  
DES SABLES  
ET GRAVIERS**

**DRAGAGES  
TRAVAUX  
LACUSTRE**

**Amphion :**  
Tél. 04 50 70 00 05    Tél. Vongy : 04 50 71 28 72  
Fax 04 50 70 85 88    Tél. Meillerie : 04 50 76 04 10

## Hôtel-Restaurant A L'ÉCHO DES MONTAGNES

74200 ARMOY • Tél. 04 50 73 94 55

*à 15 km des pistes de ski  
à 5 km du Lac Léman*



## JACQUET TRAITEUR

Conseil en Réception

62, route d'Evian - 74200 THONON  
Tél. 04 50 71 18 06 - Fax 04 50 26 32 24  
E-mail : jacquet.traiteur@wanadoo.fr  
6, route de Vongy - THONON - 04 50 71 34 00



## FINELEC ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DEPANNAGES - SERVICES

SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ ÉLECTRICITÉ

50, rue du Centre - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93



## PETITJEAN Christophe

SARL  
**Ferblanterie  
Cuivrerie**

247, chemin des Chevrys 74200 Le Lyaud  
Tél/Fax 04 50 73 99 68 . Port. 06 08 82 60 14

Allo... **DÉPANN'MÉNAGER**

Laurent PELLIEUX

RÉPARATION - VENTE  
ÉLECTROMÉNAGER  
TOUTES MARQUES



Tél./Fax 04 50 73 99 94

94, rue du Sanjhon - 74200 LE LYAUD



## Les responsables d'associations

### ASSOCIATION SPORTIVE LE LYAUD - ARMOY FOOTBALL

M. Claude ROGUIER  
434, route des Devants - Tél. 04 50 73 94 89

### SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

M. Michel MIGLIASSO - Tél. 04 50 73 95 12  
393, route des Devants

### TENNIS-CLUB DU LYAUD

M. Thierry LE CORRE - Tél. 06 12 27 77 99  
Route des Devants

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LE LYAUD-ARMOY

M. Denis LALONDE  
Chef-lieu - ARMOY - Tél. 04 50 70 32 91

### BATTERIE-FANFARE

#### "L'ÉCHO DU HAUT-CHABLAIS"

M. Philippe BOËGEAT  
229, rue de la Confrérie - 74500 PUBLIER - Tél. 04 50 70 89 80

### GOUTTE DE VIE

Mme Marie-Josée GHIO  
450, impasse de la Ferme - ARMOY - Tél. 04 50 26 64 95

### CLUB "RENCONTRE"

Mme Renée INGLIN  
201, rue du Sanjhon - Tél. 04 50 73 92 11  
Mme Ginette GAUTRON  
Route d'Orcier - Tél. 04 50 73 91 73

### ENTENTE LE LYAUD-ARMOY-ORCIER FOOTBALL

M. Stéphane BARRIL  
Leschaud - 74550 PERRIGNIER - Tél. 04 50 72 41 98

### ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

M. Hubert DUBOULOZ  
182, route d'Orcier - Tél. 04 50 73 92 88

### 2D SPORT ORGANISATION

Mlle Dorothée JACQUET  
Chemin du Champ de Beule - Tél. 04 50 73 93 10

### FOYER RURAL ARMOY-LE LYAUD

Mme Thérèse CETTOUR-BARON  
2666 Les Passieux - 74200 ARMOY  
Tél. 04 50 73 95 22

### VÉTÉRANS FOOTBALL

M. Christian DILIN  
Sur-le-Crêt - 74200 ARMOY - Tél. 04 50 70 54 83

## COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

Présidente :

Membres du Conseil Municipal :

Membres hors Conseil Municipal :

Mme Marie-Paule ROGUIER

Mme Odile FAVRE-VICTOIRE

M. André BEL

M. Jean-Yves MEYNET

M. François CHASTEL

M. Michel LEREBouLET

M. Claude ROGUIER

*Merci aux personnes qui nous prêtent des photos pour rendre le bulletin plus agréable !*



**Travaux Publics**

**GÉNIE CIVIL • TERRASSEMENTS • RÉSEAUX**

**1, route des Creuses**

**74650 CHAVANOD**

Téléphone : 04 50 69 33 44

Télécopie : 04 50 69 18 69

**DOMINIQUE SERVAES**

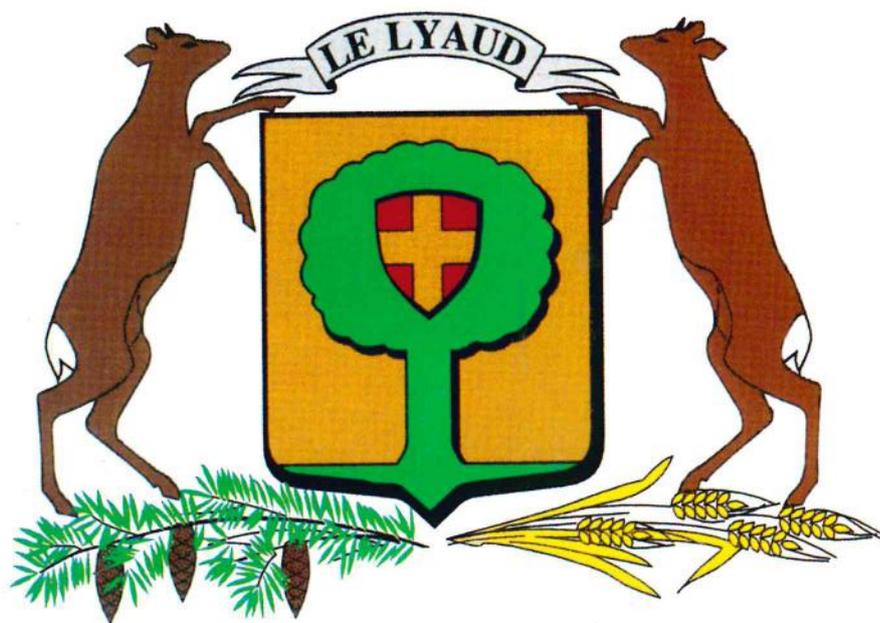
*Artisan Bijoutier*

*Réparation - Transformation - Fabrication*

476, route des Devants

74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 95 79



*Blason : "D'Or au tilleul de Sinople, chargé d'un écusson de gueules à la croix d'or"  
Supports : deux chevreuils saillants, au naturel, posés sur des branches de sapin et épis de blé.*